



Note d'information COVID 19 : Mesures à respecter par chaque stagiaire

Chaque stagiaire s'engage, pendant cette période exceptionnelle liée au COVID-19, à respecter les différents points listés ci-dessous :

- Se désinfecter les mains à votre arrivée dans l'établissement chaque matin
- Respecter les consignes de sécurité indiquées sur les affichages; notamment la distance d'un mètre minimum.
- Exclure tout serrage de main ou accolade
- Respecter les horaires et consignes données par le formateur
- Ne pas prêter son petit matériel (stylo, bloc-notes, document technique, ...)
- Utiliser sa bouteille et indiquer son nom dessus
- Se désinfecter les mains aussi souvent que possible
- Respecter les espaces définis pour les pauses
- Prendre le repas dans la salle de formation
- Jeter ses déchets dans une poubelle
- Indiquer son numéro de téléphone personnel dans l'éventualité d'une contamination permettant d'être prévenu par l'organisme de formation
- Prévenir l'organisme de formation si des symptômes apparaissent au cours de la formation et après la formation.
- En cas de symptômes, le stagiaire sera isolé, le référent COVID lui fournira un masque.

En l'absence de signe de gravité, le stagiaire contactera son médecin traitant pour avis médical. S'il est confirmé l'absence de signes de gravité, le stagiaire rentrera à son domicile en évitant les transports en commun.

En cas de signe de gravité, le référent COVID appellera le SAMU (composer le 15) pour la prise en charge du stagiaire.

Date :

NOM :

SIGNATURE